

2. Stratégie locale

Les mesures à mettre en place

Gérer l'eau à l'échelle du bassin versant de la lagune

- Mettre en place une structure de gestion à l'échelle du bassin versant et assurer la maîtrise d'ouvrage des opérations
- Développer la gestion concertée et la solidarité amont/aval
- Communiquer sur le fonctionnement du bassin versant auprès des populations

Réduire les conséquences dommageables des inondations

- Réduire les débordements qui menacent les personnes et les biens par des moyens ne portant pas atteinte aux milieux naturels et ne contredisant pas les objectifs de bon état des masses d'eau : ralentissement dynamique, protections rapprochées, sécurisation des digues...
- Associer la gestion du transport solide à la gestion de l'écoulement des eaux en respectant le fonctionnement naturel ; entretien de la végétation et des lits des rivières, programme de lutte contre l'érosion des terres agricoles et des berges
- Développer et partager la connaissance des conséquences dommageables des inondations sur la santé humaine, l'environnement, les activités économiques et le patrimoine
- Réduire la vulnérabilité en inscrivant le risque dans les documents d'urbanisme PLU/PPRi, en permettant aux aménageurs du territoire de prendre en compte le risque dans les projets d'urbanisation (liens avec le SCOT), en développant l'information préventive auprès des populations...
- Développer activement la gestion de crise : Alerte et vigilance/Plans communaux de sauvegarde



Retrouver un bon état des eaux superficielles et des eaux souterraines - PDM

- S'assurer qu'aucune action du PAPI ne vient contredire les mesures visant à atteindre le bon état des masses d'eau : ainsi certaines actions qui paraissaient évidentes il y a 10 ans mais qui s'avèrent lourdes de conséquences aujourd'hui doivent faire la preuve de leur faisabilité, de leur rendement économique et de leur absence d'effets secondaires sur les milieux avant d'être éventuellement adoptées dans un programme ultérieur. De même l'installation de seuils ou le recalibrage du lit ont été évités en raison des effets secondaires sur l'écoulement des crues et la détérioration des milieux.
- Favoriser les actions développant les échanges avec la mer pour ne pas aggraver le comblement de la lagune et respecter les habitats naturels
- Intégrer la gestion concertée des graus dans les actions du PAPI dès lors qu'elle permet une amélioration du fonctionnement hydraulique
- Concilier les objectifs hydrauliques avec les objectifs écologiques dans l'aménagement et l'entretien de la végétation des rivières : ainsi deux zones d'expansion des crues présentant un intérêt hydraulique faible pour les seules crues fréquentes ont été intégrées au PAPI en raison de leur intérêt écologique.

Développer les liens entre gestion de l'eau et aménagement du territoire

- Se rapprocher des acteurs de l'aménagement du territoire pour assurer une synergie avec le développement notamment urbain (SCOT)
- Mettre en place un programme de sensibilisation et de formation des élus

objectifs contrat d'étang

État écologique des masses d'eau

Le caractère érosif du bassin versant aggravé par les usages, notamment agricoles, ainsi que les aménagements du passé, conduisent à une atteinte des milieux aquatiques menaçant la biodiversité et le fonctionnement de la ressource. Les mécanismes des échanges entre la lagune et la mer ainsi que ceux du transport solide sont complexes et encore mal connus aujourd'hui.

Équilibrer les transports solides en optimisant les échanges avec la mer, en luttant contre l'érosion, en favorisant le ralentissement dynamique en amont et en aménageant l'aval du Réart avec des pièges à sable...

Réduire les facteurs d'érosion : modifier les pratiques agricoles, favoriser un entretien écologique des berges, respecter les lits à sec des rivières en laissant libre l'espace nécessaire aux écoulements.










État chimique des masses d'eau

assainissement perfectible

Les nombreux apports liés à la qualité des rejets sont responsables d'une pollution visible de l'étang que l'intermittence des débits ne permet pas d'épurer.

Lutter contre les apports polluants, optimiser le fonctionnement des réseaux d'assainissement collectifs et autonomes, améliorer l'assainissement viticole.

Nomenclature

-  territ. artificialisés (urbain, ZI, ZC, autoroute)
-  équipements sportifs et de loisirs
-  vignobles
-  autres territoires agricoles
-  forêts
-  autres milieux naturels
-  milieu littoral / zones humides
-  surfaces en eau
-  non classé

Milieux naturels

remarquables mais fragiles site Natura 2000

Le bassin versant, notamment l'aval, subit une urbanisation en forte hausse et une augmentation de la fréquentation des sites naturels au péril de la biodiversité.

panorama système canet



Gestion institutionnelle

interventions par filières d'usage ne prenant pas en compte la dimension globale du bassin

Selon leurs compétences, différentes collectivités et syndicats interviennent sur le territoire sans qu'une approche globale permette d'inscrire la gestion de l'eau dans une approche de bassin versant. De plus, le bassin versant est peu perçu et n'a pas d'existence sociale en raison de l'intermittence des cours d'eau.

Instaurer une maîtrise d'ouvrage à l'échelle du bassin versant et développer l'information des populations sur son existence, les liens amont/aval, le fonctionnement des milieux aquatiques et les risques d'inondation qui y sont liés.

Fonctionnement physique

risque majeur

La rapidité de la montée des eaux et la capacité d'écoulement réduite de certains secteurs soumettent le territoire à un risque inondation mettant en jeu la vie des personnes, notamment dans les secteurs aval urbanisés.

Gérer les risques d'inondation en tenant compte du fonctionnement naturel des cours d'eau, des conséquences sur l'étang et des risques augmentés de submersion marine. Réduire la vulnérabilité urbaine et développer la culture du risque.

Usages, populations

forte pression anthropique

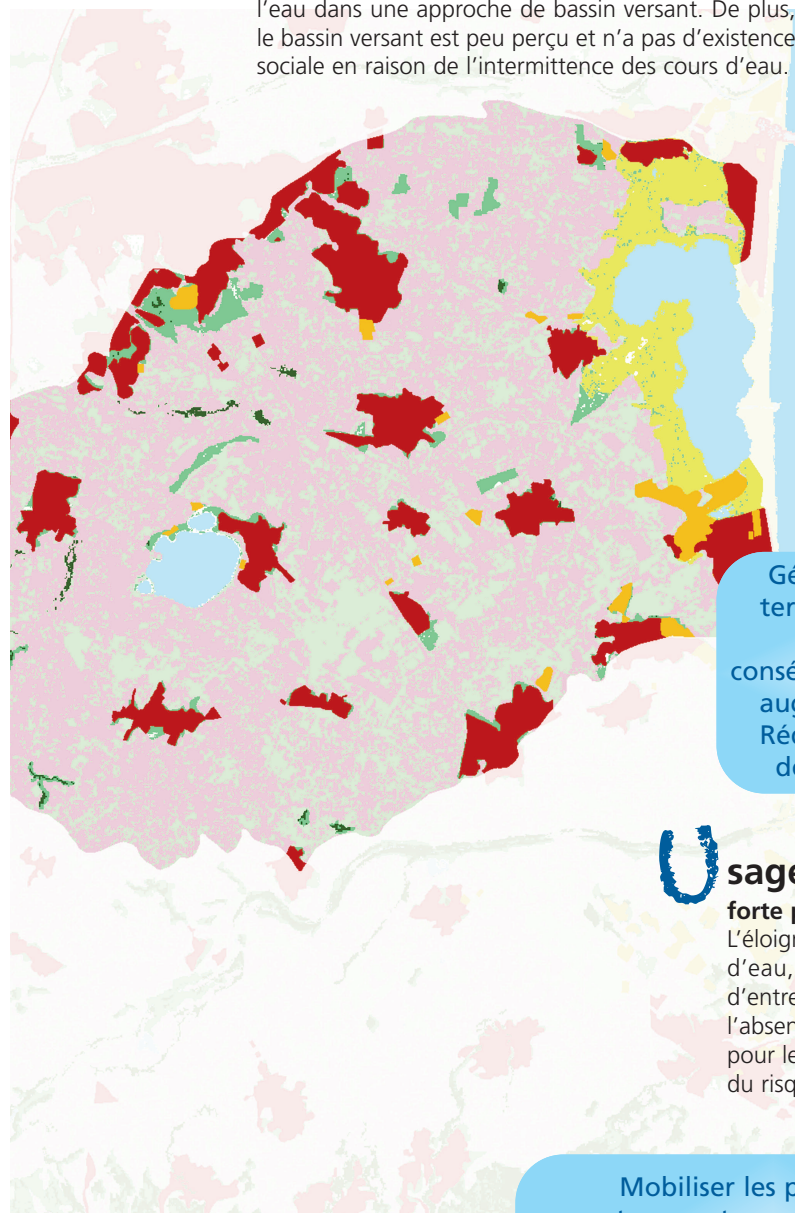
L'éloignement des populations rurales et urbaines des cours d'eau, en raison de leur intermittence et d'un déficit d'entretien, fait disparaître la culture liée à l'eau, aggravant l'absence d'entretien des berges, les pratiques impactantes pour le fonctionnement des milieux aquatiques et l'ignorance du risque inondation.

Mobiliser les populations, notamment nouvelles, vers une appropriation des rivières, un respect de l'étang et une connaissance de la valeur patrimoniale de la ressource. Gérer les variations saisonnières de la population et les contraintes sur la ressource en eau

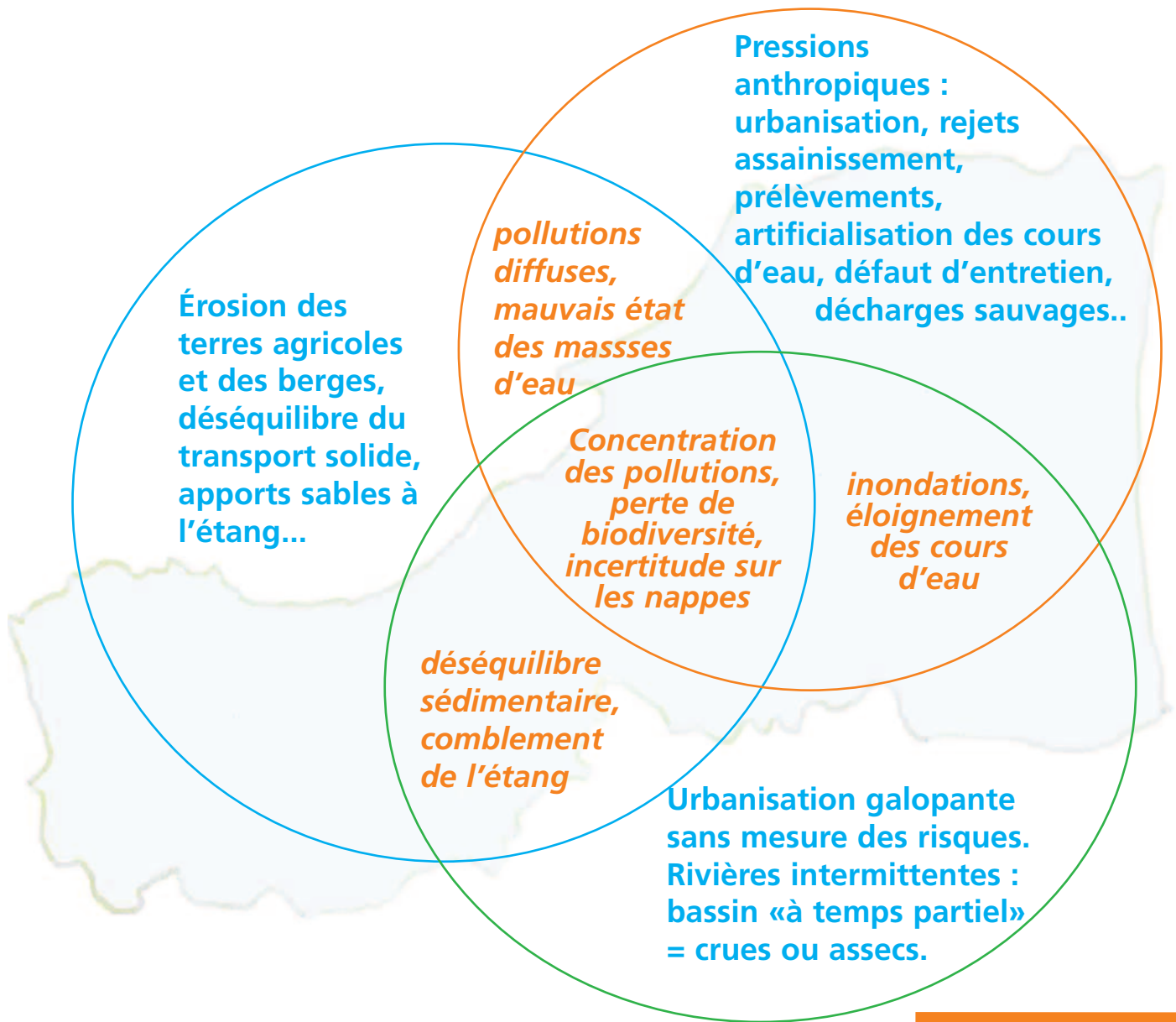
Ressource en eau

mieux connaître son fonctionnement

Des nappes d'eau surexploitées sont actuellement déficitaires et déséquilibrées. Les cours d'eau sont à sec une grande partie de l'année. Une démarche de SAGE est engagée sur la nappe de la plaine du Roussillon sans lien avec la gestion du bassin versant.



Gérer les problématiques



en intégrant les interactions

